

# CONDITIONS GENERALES D'ACHAT

### 1. Réalisation du contrat

L'acceptation d'une commande par le fournisseur implique :

- son adhésion aux conditions générales d'achat de SCHULER France SA.
- son acceptation des conditions particulières de la commande et des spécifications de sous-traitance de SCHULER France SA (si le fournisseur est sous-traitant).

Le fournisseur doit confirmer l'acceptation de la commande dans un délai maximum de 8 jours à dater de l'émission de la commande par l'acheteur, en retournant à SCHULER France SA l'accusé de réception de commande dûment signé.

Passé ce délai, la commande est considérée comme acceptée dans tous ses termes par le fournisseur.

#### 2 Priv

Tous les prix figurant sur la commande ou la confirmation du fournisseur s'entendent pour livraison franco SCHULER France SA Strasbourg, ils sont fermes et non révisables.

#### 3. Délai de livraison

- a) Les marchandises doivent être livrées à la date fixée par SCHULER France SA.
- b) Sauf avis contraire et par écrit de SCHULER France SA, la livraison ne peut se faire avant la date fixée sur la commande. Au cas où l'envoi des marchandises serait effectué plus tôt, SCHULER France SA se réserve le droit de retourner les marchandises aux frais, et risques et périls du fournisseur.

En tout état de cause, le délai de paiement ne peut courir avant la date de livraison prévue.

- c) SCHULER France SA se réserve le droit de prolonger le délai de livraison à la condition d'en aviser le fournisseur au plus tard deux semaines avant la date de livraison stipulée.
- d) Si les marchandises commandées ne sont pas livrées en temps convenu, SCHULER France SA se réserve le droit d'annuler la commande et/ou de décompter au fournisseur les dommages pour les pertes subies.

Le montant des pénalités est soit égal à celui que SCHULER France SA subit du fait de la défaillance du fournisseur, soit égal à un pourcentage de la valeur de la livraison retardée.

A défaut de stipulation différente, ce pourcentage vaut 1% de la valeur de la livraison par semaine entière ou entamée, à concurrence de 5%.

#### 4. Expédition et emballage

- a) Les marchandises sont pourvues d'un emballage évitant toute avarie au cours du transport.
- b) Les marchandises sont livrées franco SCHULER France SA STRASBOURG.

Chaque envoi est accompagné d'un bon de livraison détaillant le numéro de commande, les types, le nombre et si spécifié dans la commande, le poids des marchandises.

En cas de livraison simultanée de plusieurs commandes, il est établi un bon de livraison par commande.

c) Les marchandises sont remises au Magasin (réception marchandises) tous les jours ouvrables, de 7 h à 11 h et de 13 h à 16 h, sauf le vendredi de 7 h à 11 h.

Les livraisons contre remboursement sont refusées

### 5. Acceptation des marchandises

La signature du bon de livraison signifie uniquement que les marchandises ont été réceptionnées par SCHULER France SA.

Cela ne confirme en aucun cas l'acceptation des marchandises par SCHULER France SA. SCHULER France SA se réserve un délai de 12 jours ouvrables pour contrôler si les marchandises livrées sont conformes à la commande au point de vue tant qualitatif (à l'exception des vices cachés) que quantitatif.

## 6. Garantie

Toutes marchandises non conformes aux spécifications de la commande, défectueuses ou ayant subi des avaries au transport sont renvoyées aux frais, risques et périls du fournisseur.

Si le rebut de marchandises est imputable au fournisseur, les marchandises rebutées sont remplacées gratuitement par le fournisseur.

Tous frais de finition, retouche ou autre surcoût consécutif à une livraison non conforme ou défectueuses sont facturées au fournisseur.

# 7. Factures et correspondances

Les factures sont établies par le fournisseur en deux exemplaires.

Le numéro de commande et/ou autres références sont repris sur toutes correspondances, bons de livraison et factures.

### 8. Paiement

Sauf accord contraire, les paiements s'effectuent par traite à 45 jours fin de mois date de réception de la marchandise.

En cas de litige, seuls les Tribunaux de STRASBOURG sont compétents, même en cas d'appel en garantie ou de pluralité de défendeurs.

### 9. Confidentialité

Le fournisseur s'engage à garder la confidentialité sur les éléments techniques et commerciaux auxquels lui donne accès l'exécution de la commande et s'interdit de les utiliser à d'autres usages que ceux pour lesquels SCHULER France SA les a remis.

Les documents de SCHULER France SA ne peuvent être reproduits, communiqués, ou utilisés pour des besoins autres que ceux de la commande.

Le fournisseur garantit SCHULER France SA contre toute réclamation relative à sa fourniture qui pourrait émaner de tiers, notamment à raison de brevets, licences, marques de fabrication, dépôt de modèle...

SCHULER France SA SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 2.000.000 EUR RCS STRASBOURG B335 323 853 TEL 03 88 65 70 80 – FAX 03 88 40 34 90 BP80026 - F67023 STRASBOURG CEDEX 1 17 RUE SCHERTZ Z.I. DE LA PLAINE DES BOUCHERS F-67100 STRASBOURG MEINAU